

ATTESTATION D'INTEMPÉRIES SOIRÉE DU LUNDI 20 JUIN 2022

Je soussigné, Monsieur MARTIAL Christophe, Maire de la commune de VAL-DE-VIRVÉE sise 18 Rue d'Aubie - Aubie-et-Espessas à VAL-DE-VIRVÉE (33), certifie qu'au cours de la soirée du lundi 20 juin 2022 la commune a connu un épisode de violents orages accompagné de vents forts, d'intenses précipitations et de grêle.

Cet épisode météorologique a occasionné de nombreux dégâts sur l'ensemble du territoire communal.

Certificat fait pour servir et valoir ce que de droit

Le Maire,
Christophe MARTIAL

